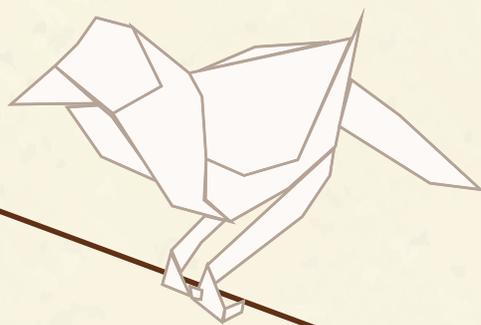




Centre hospitalier
Le Vinatier

Vinatier Mag'



Journal interne du
Centre Hospitalier Le Vinatier



n°5
Octobre 2015

P.3 
Actualités

 P.15
En chantier
La signalétique extérieure

P.7 
Autour du soin
*La Consultation Mémoire
Le CL3R*

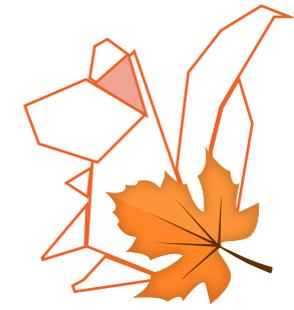
P.12 
Zoom sur
*Le GCS IFCS Territoire Lyonnais
Le site intranet
Le partenariat Grand Lyon Habitat*

P.10 
A la loupe
Le réseau Eclats d'Art



Actualités

retour sur ...



la Journée Sport inter Hôpital De Jour enfants

Depuis 2000, les hôpitaux de jour de pédopsychiatrie de la région Rhône Alpes se réunissent tous les 2 ans, le temps d'une journée de partage sur le thème du sport. Cette année, c'est le Centre Hospitalier Le Vinatier qui, par l'intermédiaire de l'Hôpital de Jour (HDJ) Fil d'Ariane situé à Vaulx-en-Velin, a organisé cette rencontre.

Un programme chargé

Jeudi 18 juin 2015, 11 HDJ de la région se sont réunis au stade Aubert à Vaulx-en-Velin, soit environ 70 enfants et leurs accompagnateurs. Vêtues de leur maillot personnalisé, les équipes se sont d'abord affrontées dans différentes épreuves sportives plus ou moins difficiles élaborées en lien avec le centre sportif. "Les activités les plus difficiles ont été le tir à la corde, le relai et le déménageur" témoignent Anthony et Yanis, deux enfants du Centre Hospitalier Le Vinatier. Enchaînant les ateliers, les enfants ont ainsi pu tester leur endurance mais aussi leur adresse, le tout dans une ambiance alliant compétitivité et convivialité. "J'ai préféré le tir au but et le déménageur... Et moi quand j'ai plaqué un adulte pendant le jeu collectif", nous confient les deux enfants, le sourire aux lèvres.

À l'issue des épreuves sportives, les participants se sont réunis pour partager un déjeuner convivial puis ont eu la surprise d'assister à un spectacle de clown. S'en est suivie la traditionnelle remise de médailles et de prix qui a récompensé l'ensemble des enfants participants. Financée en grande partie par des mécènes, cette seconde partie de journée a permis à chacun de se remettre de ses émotions et à tous de se retrouver autour d'un temps commun.

Le sport comme médiation thérapeutique

Initié il y a 15 ans, ce partenariat a pour objectif de pérenniser un projet inter-hôpitaux de jour visant la médiation autour du sport et l'ouverture sur la cité.



Les principales organisatrices de la journée inter sport

Cette thérapie autour du sport concentre ainsi une multitude d'objectifs tels que le développement des interactions sociales avec d'autres enfants et d'autres adultes dans un lieu extérieur, la découverte du plaisir du jeu et de la notion de jouer ensemble ou encore l'adaptation au changement (lieux, activités...). Cela permet également de découvrir d'autres lieux et de créer des liens avec des partenaires institutionnels (mairie) ou privés (mécènes).

Une journée riche en souvenirs

Forts de leur investissement, les soignants ont ainsi pu profiter de cette journée et apprécier les moments de joie et de partage. Tout comme Anthony et Yanis, les enfants garderont également de bons souvenirs et une fierté de cette journée exceptionnelle : "j'ai rencontré d'autres copains du CDJ de La Passerelle et mangé avec le CDJ Les Verchères" nous indique l'un d'entre eux ; "c'est ma dernière année, mais l'année prochaine si tu m'invites je reviendrai" ajoute un de ses camarades.

Directeur de la publication : M Hubert Meunier

Ont participé à ce numéro : Mme Laetitia Augis, Mme Frédérique Cataud, Mme Christelle Delgery, Pr Nicolas Franck, M Jean-Marc Granger, Mme Delphine Jacques, Mme Aude Long, Mme Florence Montegue, M Sylvain Riou, Mme Coline Rogé, Mme Guylaine Thioulouse, Mme Sylvia Topouzkhian et l'équipe de la Consultation Mémoire : Mme Marie-Claude Chananeille, Mme Gabrielle Chesnoy-Servanin, Mme Nadia Deghache, Dr JM Dorey, Dr M. Herrmann, Mme Marilyn Jinyan, Mme Catherine Padovan et Dr M. Pugins.

Conception-Rédaction : Mme Anastasia Alaimo, Mme Anne-France Argans.

Crédits photos : Centre Hospitalier Le Vinatier

Pour toutes idées ou suggestions :

Cellule Communication au 04.81.92.56.15 / _cellule_communication@ch-le-vinatier.fr

à venir ...

Exposition Sens dessus dessous

Dans le cadre d'une saison culturelle dédiée au vêtement, la Ferme du Vinatier présentera une exposition intitulée **Sens dessus dessous** du 2 décembre 2015 au 3 juillet 2016.

Elaborée à partir des réflexions portées par un comité scientifique composé de professionnels d'horizons divers (psychiatres, historiens, anthropologues, artistes, etc.), elle tentera de mieux cerner la spécificité de l'hôpital psychiatrique à travers l'usage, l'évolution et les représentations liées au vêtement dans l'institution.

Depuis septembre, l'artiste Nadine Lahoz-Quilez invite les usagers du C.H. Le Vinatier à exprimer leur créativité au travers du vêtement hospitalier, dans l'optique de le revisiter, le transformer et l'individualiser au cours d'ateliers de création. Les œuvres réalisées intégreront la scénographie de l'exposition Sens dessus-dessous.



Plus d'infos : www.ch-le-vinatier.fr/ferme



Jusqu'au 30 octobre, découvrez également **La longue marche des femmes**, installation de Bernadette Dagens présentée à la Ferme du Vinatier dans le cadre de la 6^e Biennale Hors Normes.



Séminaire

Le mardi 17 novembre 2015 De 18h à 20h

"La clinique de la violence à partir de l'expertise"

Intervenant : **Dr Pierre LAMOTHE**

Lieu : C.H. Le Vinatier - Bâment 416 - Salle de cours n°6

Inscription par mail : christelle.delgery@ch-le-vinatier.fr



Les 5^{èmes} journées Cinéma & Psychiatrie

Après un voyage autour du monde l'an passé, les journées "Cinéma et psychiatrie du Vinatier" vous convient pour leur 5^{ème} édition à un voyage à travers les âges et les générations. De la construction des premiers liens de l'enfant avec son entourage à leur effacement progressif dans la vieillesse en passant par leur interruption brutale après une maladie ou un suicide, à chaque âge de la vie, ces liens soutiennent et construisent nos identités.

Chaque film présenté permettra d'explorer les singularités et les différentes facettes de ces liens mais aussi les attaques ou les distorsions dont ils sont parfois l'objet.

Chaque regroupement thématique sera le support à des échanges et des rencontres entre professionnels du soin, usagers et cinéastes.

Cette manifestation est gratuite pour l'ensemble des personnels du C.H. Le Vinatier. Merci de vous inscrire auprès de Mme Julie GUITARD **avant le 6 novembre 2015** : julie.guitard@ch-le-vinatier.fr / 04.37.91.50.23



Conférence du CRIA VS

Le lundi 14 décembre 2015, **Malain FERRAND**, Psychanalyste, membre titulaire de la Société Psychanalytique de Paris (SPP) Professeur émérite de psychopathologie clinique, Université Lumière - Lyon 2, interviendra sur le thème de **"La honte"**.

Lieu : C.H. Le Vinatier - Centre Social - 1^{er} étage

Inscription par mail : christelle.delgery@ch-le-vinatier.fr

ou par téléphone : 04.37.91.53.90



Programme de La Maison des Usagers

Mercredi 07 octobre - entre 14h00 et 16h00 (entretiens individuels)

Les outils de la recherche d'emploi / Atelier CV et/ou lettre de motivation avec les associations Cefra et Messidor. Atelier pour améliorer son CV et/ou sa lettre de motivation. A destination des patients suivis en intra ou extrahospitalier. Inscription obligatoire.

Mardi 20 octobre - de 14h00 à 16h00

Point Café / Présentation du programme des journées CINEMA ET PSYCHIATRIE du Vinatier (qui se dérouleront les 17 et 18 novembre). Rencontre autour d'une boisson (café, thé, jus de fruits...)

Jeudi 29 octobre - de 14h00 à 16h00

Prendre soin de soi... en quelques gestes

Atelier lavage des mains.

Mardi 10 novembre - à 14h00

Présentation du programme des journées CINEMA ET PSYCHIATRIE du Vinatier (qui se dérouleront les 17 et 18 novembre).

Jeudi 03 décembre - à 14h00

LOGEMENT et handicap psychique

Présentation de l'association ORLOGES (Office Rhodanien de Logement Social), spécialisée dans l'accompagnement vers le logement des personnes souffrant de troubles psychiques (appartements individuels ou collectifs, pérennes ou à l'essai).

Mercredi 09 décembre - à 14h00

EMPLOI et handicap psychique

Présentation des associations MESSIDOR, L'ADAPT, INDUSTRIE SERVICE et La ROCHE, spécialisées dans l'insertion professionnelle des personnes souffrant de handicap psychique.

Formation à la pédagogie des documentalistes

L'IFSI du Vinatier et le Centre de documentation des Instituts de formation proposent une formation continue pour les professionnels de la documentation qui souhaitent mettre en place ou améliorer des actions pédagogiques à destination de leurs usagers.

La 2^e édition de la **Formation à la pédagogie des documentalistes** aura lieu les 25, 26 et 27 novembre 2015. Formateurs et documentalistes interviendront auprès de 12 participants, originaires de toute la France. Plus d'information sur le site Internet de l'IFSI du Vinatier ou sur le portail documentaire TreE-Doc (onglet "Centre de documentation").



Autour du soin

La Consultation
Mémoire

Rattachée au service Z53 du pôle EST, la Consultation Mémoire du Docteur Jean-Michel Dorey accueille des patients dont certains symptômes neuropsychiatriques peuvent être associés à une maladie neurologique ou neurodégénérative. Développées sur l'ensemble du territoire national sous l'impulsion des différents plans Alzheimer, les Consultations Mémoire de Proximité sont généralement rattachées à un hôpital gériatrique ou neurologique. Ces Consultations Mémoire ont pour objectifs d'évaluer la plainte cognitive, de repérer et de diagnostiquer les maladies neurodégénératives. Retour sur les particularités de cette nouvelle unité qui a ouvert ses portes sur le Centre Hospitalier du Vinatier au 1^{er} trimestre 2015.

Déjà équipé d'une Consultation Mémoire de Proximité localisée sur le CMP Personnes Agées de Décines, le pôle EST a complété son dispositif en créant une Consultation Mémoire Spécialisée à valence psychiatrique.

La plupart des maladies neurodégénératives peuvent débuter par des symptômes psychiatriques non spécifiques, que ce soit la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies moins fréquentes. Dans certaines situations, ces symptômes masquent ou précèdent les troubles cognitifs, conduisant alors à des erreurs ou des retards diagnostiques. Ce risque d'erreur est d'autant plus important que les personnes sont jeunes. Un exemple typique est la démence frontotemporale, qui débute classiquement avant 65 ans, et qui peut être cliniquement très proche de pathologies psychiatriques comme la dépression, la maladie bipolaire ou certaines formes de schizophrénie.

Cette Consultation Mémoire à valence psychiatrique a trois objectifs :

- > mieux repérer et diagnostiquer les maladies

- neurodégénératives à mode d'entrée psychiatrique, en particulier chez la personne jeune (< 65 ans) ;
- > mieux diagnostiquer l'évolution démentielle des pathologies psychiatriques vieilles ;
- > mieux identifier d'éventuels symptômes d'origine psychiatrique chez les personnes souffrant de maladie neurodégénératives déjà diagnostiquées

Elle peut être sollicitée par l'ensemble des services du Vinatier, mais aussi par les autres hôpitaux psychiatriques ou les autres Consultations Mémoire du département du Rhône.

Pour chaque demande l'équipe de la Consultation Mémoire élabore une évaluation pluridisciplinaire spécifique et personnalisée (psychiatrique, gériatrique, neuropsychologique et infirmière). Des examens complémentaires biologiques (bilan sanguin, sérologies, ponction lombaire) ou d'imagerie (IRM cérébrale, scintigraphie cérébrale) peuvent être demandés. A l'issue de cette phase d'examen et d'observation clinique, un temps commun avec l'ensemble de l'équipe permet d'échanger, de partager et d'affiner les pistes de diagnostics. Une synthèse est par la suite restituée au médecin référent, au médecin généraliste mais aussi au patient et à son entourage. Dès lors, un projet de soin adapté au patient pourra être proposé. Dans certaines situations, des consultations de suivi pourront être programmées.

Le service Consultation Mémoire est intégré au réseau du Centre Mémoire de Ressources et de Recherches des HCL facilitant ainsi le partage et les échanges autour de cas complexes. Il assure également une activité d'enseignement et de recherche ainsi que des missions de formation et d'information.



Vous souhaitez faire appel à l'unité Consultation Mémoire pour un de vos patients ou souhaitez en savoir davantage sur les maladies neurodégénératives dans un service psychiatrique ? Vous pouvez contacter le service au 04 37 91 52 49 ou par mail Marilyn.JINYAN@ch-le-vinatier.fr L'équipe pourra alors venir dans votre unité vous rencontrer !

Situé à Lyon 8^{ème} et rattaché au pôle Centre de psychiatrie d'adultes, le Centre Référent Lyonnais en Réhabilitation et en Remédiation cognitive (SUR-CL3R) est accolé au premier et unique Centre Ressource de Réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive (CRR - structure hors pôle) de France. Le Professeur Nicolas FRANCK, responsable de ces deux structures, nous a présenté le SUR-CL3R mais aussi l'ensemble du dispositif régional de réhabilitation.



Le Professeur Nicolas FRANCK

Le SUR-CL3R propose à la population souffrant de troubles psychiques sévères des évaluations et des soins de réhabilitation. L'accès à cette structure est simple de telle sorte que puisse être promue la réinsertion sociale et professionnelle des personnes souffrant d'un handicap psychique. Il accueille des personnes adultes, déjà suivies en psychiatrie publique ou libérale dont l'état clinique est stabilisé (y compris avec la persistance de symptômes sévères), qui requièrent une évaluation multidisciplinaire ou une prise en charge de réhabilitation.

Les patients bénéficient d'un accompagnement personnalisé s'appuyant sur les multiples compétences réunies au sein de ce dispositif.

Réparti sur deux sites (un site principal situé rue Jean Sarrazin dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon, un site secondaire situé au bâtiment 517 au sein de l'hôpital), le CL3R appartient à un dispositif régional porté par l'ARS Rhône-Alpes et comprenant trois niveaux de structures :

> **des structures de 1^{ère} ligne** accueillant les patients et leurs proches au plus près de chez eux (celles-ci devraient être labellisées d'ici la fin de l'année) ;

> **des structures de 2^{ème} ligne**, les centres référents, qui participent à l'accueil du public (évaluation, soins de réhabilitation et accompagnements), mais ont également une action d'encadrement des structures de première ligne à travers la supervision et la formation des structures de 1^{ère} ligne. Rhône-Alpes dispose de 3 centres référents depuis 2013, situés à Grenoble, Saint-Etienne et Lyon. La structure lyonnaise (le SUR-CL3R) couvre le département du Rhône, de l'Ain et l'ouest de l'Isère.

> **une structure de 3^{ème} ligne**, le centre ressource. Cette structure non soignante a pour objectif de coordonner l'action des centres référents, de diffuser l'information concernant la réhabilitation et d'organiser des actions de formation pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Une prise en charge individualisée axée sur les compétences du patient

Adressés par les services hospitaliers de psychiatrie, la psychiatrie privée ou encore le secteur médico-social, les patients contactent directement le service en vue de planifier un premier entretien. D'une durée d'une heure environ, cet entretien permet de poser l'indication d'une évaluation, d'une prise en charge spécifique au SUR-CL3R ou d'une réorientation vers un autre dispositif.

Lorsque son indication est pertinente, une évaluation est ainsi proposée au patient. Elle comprend un bilan neuropsychologique et de cognition sociale, ainsi qu'une évaluation de l'autonomie quotidienne et du retentissement des troubles associés (troubles cognitifs, de l'insight et de la motivation, en particulier). A l'issue de cette phase d'évaluation, à laquelle sont associés le patient et ses proches, les points positifs et

des axes d'amélioration sont identifiés, définissant ainsi les contours d'un projet de soin au SUR-CL3R ou dans une autre structure pour les patients dont le domicile est éloigné. Le traitement médicamenteux du patient peut également être reconsidéré dans le cadre d'un avis thérapeutique intégratif.

La prise en charge est individualisée et s'appuie d'une part, sur les compétences du patient et d'autre part, sur les objectifs qu'ils souhaitent atteindre. Un bilan complet permet d'évaluer l'accompagnement nécessaire de l'usager afin de le réinsérer socialement et/ou professionnellement (dans le milieu protégé ou ordinaire). Certains anciens patients viennent partager leur expérience avec les nouveaux arrivants.

Etape importante du dispositif, le renforcement des acquis et des ressources cognitives permet, de par différentes approches et à travers le recours à des outils spécifiques, de renforcer les compétences du patient précédemment repérées. L'éducation thérapeutique, l'insertion professionnelle, l'ouverture sociale ou encore l'affirmation de soi font aussi partie des soins de réhabilitation proposés aux patients.

Une attention particulière aux familles des patients

Afin d'offrir un espace d'échange aux familles dont l'un des membres est touché par la maladie mentale, un accompagnement spécifique pour les proches a été placé au centre du dispositif. Cet accompagnement se décline sous différentes formes :

- > prise en charge individuelle / unifamiliale : un suivi familial est proposé par un psychologue ;
- > prise en charge groupale / multifamiliale : plusieurs familles échangent entre elles autour de leurs expériences ;
- > information sur les réseaux de soutien : des soirées d'information sur le réseau existant susceptible d'aider les patients et leurs proches sont proposées

en partenariat avec l'UNAFAM.

Le Centre Ressource

Créé au printemps 2015, le centre ressource de réhabilitation psycho-sociale et de remédiation cognitive (CRR) coordonne les recherches régionales en rapport avec la réhabilitation et la remédiation cognitive et organise les actions de formation et de sensibilisation en direction des professionnels de santé et du secteur médico-social. Il accueille les usagers, familles et professionnels et propose l'accès à un fonds



Salle de formation

documentaire varié et complet.

De par leur complémentarité, ces deux structures agissent en faveur de l'amélioration des prises en charge des patients et le développement de compétences en réhabilitation et en remédiation cognitive sur l'ensemble du territoire. Il serait souhaitable que ce dispositif, unique en France, puisse être étendu à d'autres régions.

+ Pour en savoir plus :
www.remediation-cognitive.org et
www.centre-ressource-rehabilitation.org



L'association entre culture et soin Eclats d'Art

Créé en 2006, le dispositif culturel "Eclats d'Art - Réseau des projets artistiques des unités de soin", coordonné par la Ferme du Vinatier, soutient en moyenne 6 projets par an. Pour sa 10^{ème} année, ce dispositif ne cesse d'assurer une dynamique créative en mobilisant patients, soignants et artistes autour de projets associant culture et soin. Depuis sa création, 60 projets ont ainsi pu voir le jour, retour sur cette initiative originale.

ÉCLATS D'ART



De sa création à sa mise en œuvre

En charge de l'élaboration et du développement de la politique culturelle sur l'établissement depuis sa création en 1997, la Ferme du Vinatier accorde la plus grande attention à l'équité d'accès à ses projets. C'est ainsi qu'elle pose rapidement le constat suivant : l'éloignement géographique des patients sur l'extra hospitalier, la complexité de la maladie de certains, ou encore la difficulté à s'engager sur la durée dans un projet ne permettent pas toujours la participation de tous à ses projets. Soucieuse d'ouvrir la culture au plus grand nombre, la Ferme a pensé un nouveau dispositif, sous la forme d'appel à projet. Le réseau Eclats d'Arts était né.

Chaque année, dès novembre, toutes les unités de soin en intra comme en extra, peuvent ainsi candidater lors de l'appel à projet. Jusqu'au mois d'avril les équipes réfléchissent à leur projet en tenant compte d'un cahier des charges détaillé élaboré par l'équipe de la

Ferme (selon le cahier des charges du dispositif régional Culture et Santé). Cette dernière assure un travail d'appui auprès des équipes soignantes afin de les aider à monter le projet, à trouver des partenaires ou encore à gérer leur budget.

Ensuite, les projets proposés sont analysés par La Ferme qui les synthétise. C'est lors de la réunion du Conseil d'Orientation Culturelle courant mai, que les équipes présentent leur projet à l'oral, et ainsi apportent des éléments supplémentaires afin de convaincre le jury de soutenir leur projet.

Début juin, le jury annonce les lauréats. Une enveloppe budgétaire de 30 000 €, dont 15 000 € provenant du dispositif régional Culture et Santé (soutenu par la DRAC, l'ARS et la région Rhône-Alpes) est mise à disposition pour le déploiement des projets lauréats et l'édition d'un livret éclats d'art rassemblant tous les projets de la saison.

Les projets de l'année 2015 - 2016

Les projets sélectionnés sont habituellement variés et cette année en est encore la preuve : 6 services ont été retenus pour mettre en œuvre autant de réalisations.

> Le Centre de Jour Paul Cézanne de Bron, accueillant des patients adultes propose un projet intitulé "sur les ailes du vent" associant diverses pratiques artistiques : le théâtre, la musique et le travail de lumière.



Fresque sur le mur de l'UMD - Projet Eclats d'Arts 2014-2015

- > Le CATTTP Séraphine Louis pour adultes se lance dans un projet théâtral autour de la Déclaration des droits de l'homme de 1948 ;
- > L'unité d'hospitalisation 6-13 ans a imaginé un projet art plastique sur le thème des émotions ;
- > Les unités Lasègue et Bonnafé ont décidé de s'allier autour d'une action culturelle commune mêlant la photographie et le graff en s'inspirant des lieux emblématiques de la ville de Villeurbanne ;
- > L'unité Alfred Sisley propose d'initier les personnes âgées au graff à travers la thématique de la nature ;
- > Enfin, le CATTTP de Lyon 2^{ème} pour adolescents élabore un projet autour des arts du cirque.



Vous souhaitez proposer un projet pour la saison 2016-2017 ? Rendez-vous au prochain lancement de l'appel à projet qui aura lieu début décembre 2015.

Trois acteurs au cœur du dispositif

Eclats d'art est une expérience enrichissante pour l'ensemble des collaborateurs du projet culturel qu'ils soient soignants, patients, proches de patients ou artistes. Au travers de leur fort investissement, les équipes soignantes peuvent ainsi participer à un projet collaboratif mais surtout participer à l'expression et à la socialisation de leurs patients. Cette expérience permet également de changer leur regard sur les patients qu'ils côtoient tous les jours.

Chaque projet a également une visée thérapeutique pour le patient et son entourage. Ce dispositif permet ainsi d'inscrire les patients comme parties prenantes d'un projet. Cette ouverture sur la cité leur permet de se sentir utiles, actifs et non plus simplement objets de leur maladie.

Zoom sur...



Le GCS IFCS Territoire Lyonnais

Inauguré le 15 septembre, l'Institut de Formation des Cadres de Santé Territoire Lyonnais, issu de la fusion entre l'IFCS des Hospices Civils de Lyon et de celui du Centre Hospitalier Le Vinatier, a accueilli ses premiers étudiants pour une rentrée riche en projets. Retour sur cette mutualisation réalisée dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS).

La genèse du projet

A l'origine, les deux IFCS disposaient chacun de leurs locaux et agréments. Au fil des années, et face aux fluctuations annuelles du nombre d'étudiants, les quotas des deux instituts peinaient à être atteints. Suite aux avertissements du Conseil Régional sur la pérennité de ces écoles, un premier rapprochement entre les deux établissements publics s'opéra au mois de janvier 2014 pour se voir rapidement concrétisé dès le mois de mai.

Ayant obtenu un agrément pour une promotion annuelle de 110 étudiants, l'IFCS TL bénéficie de deux sites éloignés l'un de l'autre de seulement 500 mètres : un site principal situé au cœur du parc du Vinatier qui accueille la majorité des enseignements et un site à Lacassagne permettant l'accompagnement des activités en groupes restreints.

Avec pour objectif principal d'assurer la formation réglementaire préparatoire à l'obtention du diplôme Cadre de Santé pour les étudiants et professionnels sur le territoire lyonnais, ce nouveau groupement apparaît comme un appareil de formation de santé publique préservé.



La salle "Confluence"

Une fusion équitable

Pour permettre la représentation équitable des deux structures, le Groupement de Coopération Sanitaire IFCS TL est fondé autour d'une convention et d'un règlement intérieur spécifiant précisément le rôle et les missions de chacun. Ainsi, nommé administrateur du GCS pour une durée de 3 ans, M. Hubert Meunier, directeur du Vinatier, laissera sa place au directeur des HCL pour le mandat suivant. Anciennement directeur de l'IFCS des HCL, M. Jean-Marc GRANGER a quant à lui pris les fonctions de directeur de l'IFCS TL.

Afin d'optimiser les moyens et les ressources, les deux institutions se sont ainsi répartis la gestion du GCS sur un principe de stricte parité : la gestion administrative du suivi budgétaire est assurée par les Hospices Civils de Lyon et la prise en charge de tous les services de proximité est gérée par le Centre Hospitalier Le Vinatier (la fourniture des énergies, l'entretien et la maintenance des locaux et du matériel).

Réuni au mois de juillet 2015 au sein du bâtiment 308, les équipes des deux instituts avaient déjà appris à se connaître mais aussi à travailler ensemble depuis septembre 2014. La découverte des nouveaux locaux et la maîtrise des fonctionnalités dont ils bénéficient (vidéo-projection, sonorisation...) ont également nécessité une certaine adaptation de l'équipe.

En parallèle, un nouveau projet pédagogique, enrichi par les apports et expériences de chaque formateur, a

vu le jour. Les différents partenariats historiques avec les universités Lyon 2 et Lyon 3 ont également été regroupés, offrant ainsi un large choix aux étudiants et la possibilité de compléter leur formation dans divers champs : le management, la gestion ainsi que dans le champ de la pédagogie.

Au-delà des missions d'enseignement de formation initiale, les locaux de GCS IFCS TL accueilleront également des sessions de formation continue destinées à la professionnalisation des cadres de santé avec d'une part, la préparation au concours et d'autre part, des journées thématiques autour de la pédagogie ou de l'encadrement clinique.

La session 2015-2016 promet ainsi d'être riche en partage d'expériences mais aussi en projets et axes d'amélioration avec, pour commencer, l'actualisation de l'ensemble des partenariats dans le cadre de la refonte des maquettes d'enseignement des universités pour la session prochaine !



Promotion 2014-2015

Félicitations aux 62 diplômés de la dernière promotion de l'IFCS du Vinatier !

Le 24 juin dernier, les lauréats étaient rassemblés pour la remise des diplômes suivie d'un temps convivial.



Centre de Documentation

Suite à de multiples demandes, nous vous informons que le Centre de Documentation des instituts se situe toujours au 1^{er} étage du bâtiment 204 et continue de desservir les deux instituts ainsi que l'ensemble du personnel de l'établissement.

Le site
intranet

Vinatier 2.0

Refonte de notre réseau intranet

En mai dernier, la Cellule Communication se lançait dans une grande enquête sur notre site intranet actuel. Un questionnaire destiné à connaître vos habitudes, besoins et attentes a ainsi été envoyé à tous et vous avez été plus de 420 à nous répondre. En parallèle, plus de trente entretiens individuels ont été réalisés, complétant ainsi ce dispositif visant à recueillir vos avis et idées. Si l'enquête a permis de connaître votre ressenti et d'évaluer vos besoins, les entretiens individuels ont particulièrement mis en évidence les nombreuses demandes concernant l'information et le développement de nouvelles applications.

Ainsi, votre contribution nous conduit aujourd'hui à envisager une refonte de notre site intranet afin qu'il soit mieux adapté à nos activités et qu'il favorise également le partage d'informations et l'accès à celles-ci. Il devra également s'intégrer au système d'information existant tout en permettant l'évolution de certaines applications voire la création de nouvelles. Enfin, cet outil devra permettre de créer davantage de lien entre nous tous.

Première phase de cette refonte, cette campagne de recueil des attentes et besoins a permis l'élaboration d'un cahier des charges, en lien avec la Direction des Systèmes d'Information. Une consultation sera ainsi lancée d'ici la fin de l'année pour un lancement de projet début 2016.

Une fois le candidat choisi, et afin de définir et d'arbitrer l'ensemble des choix techniques, graphiques et ergonomiques de ce nouvel outil, différents ateliers de travail vous seront proposés. Par thématique, par fonctionnalité ou encore par métier, ces ateliers, ouverts à tous, permettront de développer un outil au plus proche de nos préoccupations et adaptés à notre activité. Nous vous inviterons donc à participer à ce beau projet dont la sortie est programmée pour fin 2016 !

Signé au mois de novembre 2013, le partenariat avec Grand Lyon Habitat a fêté sa première année de fonctionnement lors d'un temps d'échanges, de partages et de bilan. Retour sur ce dispositif innovant qui permet d'accompagner, au travers de baux glissants, des patients vers l'installation pérenne dans un logement.

A l'origine de ce projet, un constat simple : les personnes suivies pour des troubles psychiatriques rencontrent souvent des difficultés pour trouver un logement qu'elles soient suivies en extrahospitalier ou hospitalisées. Ces difficultés contribuent même parfois à leurs hospitalisations ou à prolonger leurs séjours au Vinatier, constituant un frein supplémentaire à leurs sorties.

Pour pallier cette iniquité d'accès et favoriser la (ré) insertion par le logement des personnes souffrant de problèmes psychiques, le Centre Hospitalier Le Vinatier et Grand Lyon Habitat ont initié un partenariat visant la mise à disposition de logements sous forme de baux glissants.

10 logements mis à disposition

Dix logements ont ainsi déjà été mis à disposition dans le cadre de ce dispositif. Pour chaque habitation, un contrat de location et un contrat de sous-location fixent les modalités triparties pour un an (renouvelable 6 mois) entre le bailleur Grand Lyon Habitat, le Vinatier (en tant que locataire) et le patient (en tant que sous-locataire). Durant l'année "test", le locataire est suivi par le Vinatier qui évalue le bien fondé du dispositif pour le patient ainsi que sa capacité à gérer de manière autonome son logement. A l'issue de cette période, et sauf avis contraire, le contrat principal de location "glisse" du Vinatier au patient : ce dernier devient alors le locataire en titre.



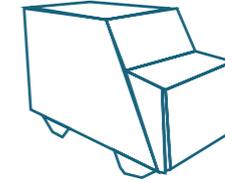
Adressées par les services de soins, les demandes sont ensuite coordonnées et transmises par la Direction des Relations avec les Usagers puis transmises à Grand Lyon Habitat qui se charge alors de trouver dans son parc immobilier un logement disponible et approprié au projet. La totalité des 10 logements initialement prévus par la convention ont été attribués et la première personne à en avoir bénéficié vient de se voir confié le bail de son appartement.

Forts du succès de cette première année, les deux partenaires vont poursuivre le développement de ce dispositif avec l'ajout de 5 logements supplémentaires par année soit 20 logements par an à l'issue de la convention.

Ce temps de bilan a également permis aux deux équipes d'échanger sur leurs pratiques et sur leur quotidien. Ainsi, si la méconnaissance de la santé mentale a parfois pu déstabiliser ses équipes, Grand Lyon Habitat doit également faire face aux différentes opérations de réhabilitation de son parc immobilier, réduisant ainsi son offre. De son côté, le Vinatier doit affiner certains projets afin de mieux répondre aux contraintes du bailleur social. Mais c'est surtout les nombreux points positifs, clefs de la réussite de ce partenariat, qui ont été rappelés. On peut ainsi noter la collaboration fluide entre les deux équipes permettant de trouver rapidement une réponse commune à tous types de problématiques (locataire hospitalisé, difficulté de voisinage...).

Le bénéfice auprès des patients a également été salué et afin de répondre toujours davantage à leurs besoins, une réflexion sur d'autres modes de collaboration, incluant des logements collectifs, est en cours.

En chantier



La signalétique

extérieure

72 hectares de parc, près de 80 bâtiments, 10 pôles : s'orienter au sein de notre parc n'est pas une mince affaire. L'établissement est d'autant plus concerné par cette problématique qu'il accueille chaque jour des visiteurs variés (agents, patients ou autres individus) et trouver son chemin peut vite devenir un véritable casse-tête. Afin de permettre une meilleure orientation sur notre site principal, la signalétique extérieure doit continuellement évoluer et apparaît comme un axe majeur de l'organisation des flux dans l'établissement. Piloté par la Cellule Communication et la Direction des Travaux, un projet de refonte verra le jour en 2016.

Trois axes de travail pour un projet unique

Principal axe de ce chantier, l'ensemble du mobilier extérieur dédié à l'orientation de nos publics va être repensé. Plans généraux, panneaux d'orientation et plaques sur les bâtiments vont ainsi être déployés afin d'accompagner le visiteur à chaque étape de son parcours. En parallèle, une nouvelle logique d'orientation sera appliquée à ces nouveaux supports. L'orientation ne sera ainsi plus guidée par les numéros de nos bâtiments mais par le pôle et le nom de l'unité. Des pictogrammes et codes couleurs spécifiques au Vinatier seront également définis. Le but : proposer une signalétique simple et fluide.

Second axe de ce chantier, la signalisation routière fera également l'objet d'une reconfiguration. Limitation de vitesse, sens interdit et panneaux stop... Autant d'indication nécessaire à la sécurité de tous et notamment celle des nombreux piétons prioritaires sur l'ensemble du site.

Enfin, une troisième partie du projet sera consacrée à la faune et la flore de notre parc au travers d'une signalétique spécifique à la nature. Ce parcours pédestre permettra de valoriser et redécouvrir le parc

du Vinatier au travers de zones identifiées (parcs des animaux, végétations...). Cette signalétique se fondera dans son environnement, impactant visuellement le moins possible ce dernier.

Une attention particulière à l'accessibilité

Dans un souci d'accessibilité, l'ensemble des normes et réglementations seront intégrées au projet. On peut ainsi noter la loi du 11 février 2005 relative à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées ou encore le recueil de normes AFNOR sur l'accessibilité aux personnes handicapées - Signalétique de repérage et d'orientation dans les établissements recevant du public.

Au-delà de ces aspects réglementaires, le souci d'une signalétique adaptée à tous les publics et notamment à nos usagers est au centre de ce projet. L'utilisation d'un code couleur, la logique d'implantation des mobiliers ou encore le recours, dès que cela est possible, à des pictogrammes en sont des exemples concrets.

Les autres outils existants

Programmée sur l'année 2016, la refonte de notre signalétique extérieure viendra compléter un dispositif d'orientation préexistant. Ainsi, si le site Internet permet de préparer son déplacement à l'avance, la borne interactive située à l'entrée principale et les plans remis au poste de sûreté permettent de se repérer plus aisément dans l'enceinte du Vinatier une fois sur place.





Centre Hospitalier Le Vinatier

BP 300 39 - 95 bd Pinel - 69 678 Bron cedex

Tél. 04 81 92 56 10

dg@ch-le-vinatier.fr

www.ch-le-vinatier.fr